

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mercredi 15 mai 2024 au restaurant des Deux-Clefs à St-Ursanne

Début: 20h00 – Fin : 22h00

Place du 23-Juin 6
Case postale 316
CH-2350 Saignelégier

T +41 32 420 46 70
info@parcdoubs.ch
www.parcdoubs.ch

Procès-verbal

Présents

Communes membres (avec droit de vote)

- La Chaux-de-Fonds (Nancy Kaenel Rossel)
- Le Locle (Cédric Dupraz)
- Clos du Doubs (Jean-Paul Lachat)
- Les Bois (Athanasie Kanimba)
- Les Genevez (David Queloz)
- Soubey (Sylvain Choffat)
- Les Enfers (Elodie Détroyat)
- St-Brais (Christine Chavanne)
- La Ferrière (José Kottelat)
- Montfaucon (Gaëtan Marchand)
- Muriaux (Pierre Bourquin)
- Les Breuleux (Matthieu Pin)
- Saignelégier (Catherine Erba)

Associations/prestataires membres (avec droit de vote)

- RWB (Arnaud Macquat)
- Région des Montagnes neuchâtelaises (Katarzyna Wojtowicz)
- FCCJ (Pierre Boillat)
- Sentiers du Doubs (Gérard Jeannerat)

Invités (sans droit de vote)

- Marc Ballmer (comité, SFFN NE)
- Mathilde Crevoisier Crelier (candidate présidence PNRD)
- David Eray (Ministre de l'environnement JU)
- Audrey Fasnacht (Jura Tourisme)
- Laurent Gogniat (Office de l'environnement JU)
- Yannick Nancy (PNRDH)
- Valérie Pagnot (comité, PNRDH)
- Daniel Rieder (Service du développement territorial JU)
- Nicolas Wisser (Service de l'économie JU)
- Michel Walthert (Parc Chasseral)
- Roby Tschopp (Parc Chasseral)
- Pascale Jaquet (média, LQJ)

Membres individuels (avec droit de vote)

- Véronique Gigon (présidente)
- Jacques-André Maire (vice-président)
- Jean-Marc Comment (comité)
- Alicia Girardin (comité)
- Corentin Marchand (comité)
- Claude Schaffter (comité remplaçant)
- Martial Farine (comité)
- Vincent Matthey (comité)
- Pierre-Yves Jeanin (comité)
- Vincent Gigandet (comité)
- Nicolas Margraf (comité)
- Martine Anderson
- Jean-Pierre Beuret
- Christiane Comment
- Olivier Noaillon
- Jean-Claude Rossinelli

Structure PNRD (sans droit de vote)

- Régis Borruat (directeur)
- Sylvine Boillat
- Cédric Cerf (secrétaire)
- Viviane Froidevaux
- Anne Girardet

Excusés

Associations/prestataires membres : AJPF (Guillaume Schaller), AREJ (Geneviève Sahy Wille), ASA St-Ursanne – Les Rangiers (Jean-Claude Salomon), Brasserie Tonnebière (Guillaume Stalder), Bureau Le Foyard (Alain Perrenoud), CNAV (Yann Huguelit), Fondation pour le Cheval (Annick Kuhn), Forces motrices du Châtelot (Nicole Eltschinger), ForêtJura (Didier Adatte), ForêtNeuchâtel (Jean Wenger), Les Chemins de fer du Jura (Jean-Frédéric Python, Magali Albrecht), Les Chemins du bio (Brigitte Müller), Natura biologie appliquée (Emmanuel Contesses), NLB (Lindsay Rivoire), WWF-NE (Sylvie Barbalat)

Membres individuels : Andrea Babey, Anne-Marie Balmer, Lisa Berret, Michel Blant, Jean-Frédéric Braillard, Daniel Chaignat (comité), Yann Chapatte, Yves Duperrex, Cécile Frésard, Mireille Gasser (comité), Elise Gogniat, Christian Hählen, Théo Huguenin-Elie (comité), Sabine Jaquet (comité), Lisette Leicht, Nicolas Maître, Francis Sauser, Bernard Soguel, François Straub (comité), Patricia Tais

Invités : Evi Allemann (Conseillère d'Etat BE), Christine Bouquin (Conseil départemental du Doubs), Guillaume Davot (Jura bernois Tourisme), Yann Engel (Tourisme neuchâtelais), Laurent Favre (Conseiller d'Etat NE), Guillaume Lachat (Jura Tourisme), Mélanie Oriet (Office de l'environnement JU), Elodie Paupe (Office de la culture JU), Claude-Henri Schaller (Service de l'économie JU), Valentin Zuber (Office de la culture JU), Delphine Devenoges (équipe PNRD), Bettina Erne (équipe PNRD), Carine Heiniger (équipe PNRD), Lise Laville (équipe PNRD)

Ordre du Jour

N°	Objet
1.	Appel et salutations
2.	Nomination des scrutateurs
3.	Adoption de l'ordre du jour
4.	Adoption du procès-verbal de l'AG extraordinaire du 18 janvier 2024
5.	Adoption du rapport annuel 2023, des comptes 2023 et du rapport de l'organe de révision avec décharge au comité et à la structure professionnelle
6.	Nomination de l'organe de révision
7.	Fixation des cotisations 2025
8.	Election à la présidence
9.	Convention-programme 2025-2028 : information
10.	Divers

1. Appel et salutations

Véronique Gigon, présidente du Parc, ouvre l'assemblée générale ordinaire à 20h00 ; il s'agit de la dernière assemblée qu'elle préside. Elle salue en particulier la Conseillère aux Etats, Mathilde Crevoisier Crelier, candidate à la présidence de l'association du PNRD, le Ministre jurassien de l'environnement, David Eray, qui prononcera quelques mots en fin de séance, ainsi que M. Jean-Paul Lachat, maire de Clos du Doubs, qui nous accueille ce soir, les représentants des communes, des services cantonaux, des parcs voisins, des associations, des partenaires et des médias, les membres du comité élargi, du bureau exécutif et de l'équipe professionnelle ainsi que l'ensemble des membres présents.

La présidente passe la parole à M. Jean-Paul Lachat pour un mot de bienvenue.

2. Nomination des scrutateurs

Les scrutateurs suivants sont proposés : Corentin Marchand et Jean-Paul Lachat. Pas d'objection. Il y a 33 membres votants.

3. Adoption de l'ordre du jour

La présidente propose l'adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de l'AG extraordinaire du 18 janvier 2024

Il n'y a pas de question ni de remarque.

Le PV est accepté avec remerciements à son auteur.

5. Adoption du rapport annuel 2023, des comptes 2023 et du rapport de l'organe de révision avec décharge au comité et à la structure professionnelle

Rapport de gestion 2023

Le rapport annuel 2023 a été mis à disposition des membres et est publié sur le site internet du Parc.

En introduction, la présidente souligne que 2023 était l'année du jubilé du Parc. Mais c'était surtout une année axée sur l'avenir avec la définition des futurs projets et la planification financière de la convention-programme 2025-2028. Pour piloter ces activités, le Parc a pu compter sur le soutien de ses nouveaux organes (comité élargi et bureau exécutif), qui apportent une véritable plus-value car toutes les communes et plusieurs associations et organismes participent maintenant aux discussions et prises de décision.

Le rapport est présenté par le directeur Régis Borruat et comprend les éléments suivants :

- Présentation détaillée des activités de l'année écoulée, en textes, chiffres et images ; la carte du nouveau périmètre du Parc a été intégrée
- Points forts de l'avancement des projets de la convention programme 2020-2024
- Présentation des comptes de l'année écoulée et du bilan au 31 décembre 2023
- Membres du comité, du bureau et de la structure professionnelle : nouvelle composition des organes, organigramme
- Liste des partenaires

Les 3 points forts de l'année 2023 sont évoqués :

- Organisation de la Fête des 10 ans du Parc en collaboration avec le Centre Nature Les Cerlatez (30 ans) et l'Association des Naturalistes franc-montagnards (40 ans) début juin durant tout un week-end ; grande tente installée devant le CNC :
 - o Nombreuses animations et excursions durant les 2 jours,
 - o Assemblée générale annuelle et partie officielle,
 - o Signature de la nouvelle convention de collaboration avec le Parc du Doubs horloger,
 - o Conférence de Martine Rebetez,
 - o Concert des Petits Chanteurs à la Gueule de Bois,
 - o Restauration avec les produits de la région,
 - o Affluence d'un peu plus de 700 personnes
- Reconnaissance de la thématique Doubs en tant que nouveau programme Graines de chercheurs, à l'attention des écoles du Parc
- Préparation et rédaction du plan de gestion 2025-2028 après un large processus de consultation des acteurs et partenaires du Parc

Quelques projets emblématiques sont présentés plus spécifiquement par l'équipe professionnelle :

- Périmètre réservé aux eaux du Doubs (Viviane Froidevaux)
- Produits : kit torrée et rando torrée (Régis Borruat)
- Tourisme : chasse au trésor sur le thème de la contrebande (Cédric Cerf)
- Gestion des visiteurs : guides nature (Cédric Cerf)
- Graines de chercheurs Doubs (Anne Girardet)

Comptes 2023

Recettes détaillées en CHF :

- Subvention OFEV : 612'500.- (44%)
- Subventions cantonales : 170'817.- (12%)
- Contributions propres : 440'260.- (32%), dont communes 62'300.- (5%)
- Autres produits : 60'898.- (5%)
- Projets hors convention : 96'260.- (7%)
- TOTAL : 1'380'735.-

Recettes de la convention-programme 2020-2024 en CHF :

- Subvention OFEV : 612'500.- (48%)
- Subventions cantonales : 170'817.- (13%)
- Parc : 501'158.- (39%)
- TOTAL : 1'284'475.-

Dépenses en CHF :

- OS1 Nature et Paysage : 383'244.- (28%)
- OS2 Economie durable : 197'988.- (15%)
- OS3 Sensibilisation : 513'142.- (37%)
- OS4 Gestion : 110'264.- (8%)
- Projets hors convention : 113'055.- (8%)
- Extraordinaires : 53'069.- (4%)
- TOTAL : 1'370'763.-

Évolution des dépenses depuis 2010 : les charges sont stabilisées entre 1,2 et 1,4 million de francs par année depuis 2020

Résultat 2023 : bénéficié de CHF 9'973.-

Bilan au 31.12.2023

A l'actif :

- Liquidités : 84'785.-
- Créances : 322'719.-
- Transitoires : 112'594.-
- Total de l'actif : 520'098.-

Au passif :

- Créanciers : 11'517.-
- Transitoires : 53'745.-
- Provisions : 400'000.-
- Fortune : 54'836.-
- Total du passif : 520'098.-

La révision des comptes a été effectuée courant février par la fiduciaire Vigilis à La Chaux-de-Fonds, sur la base du contrôle restreint.

La commission de gestion et des finances, le bureau exécutif, le comité élargi et l'organe de révision ont émis un préavis positif sur le rapport de gestion et les comptes 2023.

L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport de gestion et les comptes 2023 ainsi que le rapport de l'organe de révision et donne décharge au comité et à la structure professionnelle.

La présidente remercie l'assemblée pour la confiance ainsi exprimée. Elle remercie chaleureusement toutes les personnes, institutions et organismes qui ont contribué au succès des activités du Parc.

6. Nomination de l'organe de révision

Proposition de reconduire le mandat de révision des comptes de l'Association Parc naturel régional du Doubs à la société Vigilis SA à La Chaux-de-Fonds pour une durée d'une année.

L'assemblée accepte à l'unanimité la reconduction du mandat de l'organe de révision.

7. Fixation des cotisations 2025

Le comité propose de maintenir les cotisations annuelles actuelles qui sont de :

- CHF 3.00 par habitant pour les 3'000 premiers habitants d'une commune et de CHF 0.20 par habitant pour les habitants suivants
- CHF 40.00 pour les personnes morales
- CHF 20.00 pour les personnes physiques

La présidente rappelle, il s'agit du montant de cotisation le plus bas de tous les Parcs naturels régionaux de Suisse. A l'avenir, les communes-membres devront peut-être effectuer une réflexion sur le montant des cotisations, en vue de les augmenter, le budget du Parc étant appelé à croître dès la prochaine période de convention-programme.

L'assemblée accepte à l'unanimité de maintenir inchangé le montant des cotisations pour l'année 2025.

8. Election à la présidence

Véronique Gigon avait évoqué il y a une année son souhait de se retirer de la présidence, notamment en raison de soucis de santé. Jacques-André Maire a également annoncé souhaiter mettre fin à son mandat, si possible en même temps que la présidente actuelle ; malheureusement aucun contact n'a encore abouti dans la recherche d'un ou une candidat/e à la vice-présidence en provenance de la partie neuchâteloise du Parc. Jacques-André Maire précise qu'il ne prolongera pas son mandat au-delà de la prochaine assemblée générale.

Présentation de la candidature de Mme Mathilde Crevoisier Crelier

Née en 1980, Mathilde Crevoisier Crelier représente le canton du Jura au Conseil des États depuis décembre 2022. Elle préside la Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC) et siège à la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie (CEATE) et à la Commission des affaires juridiques (CAJ). Auparavant, elle a notamment travaillé durant neuf ans comme traductrice au Secrétariat général du Département fédéral de l'intérieur, où elle a développé une connaissance pointue des coulisses et des processus politiques de la Berne fédérale. Titulaire d'une licence en lettres et d'un master en traduction de l'Université de Genève, ainsi que d'un DAS en administration publique de l'IDHEAP, elle préside également le Centre national d'information sur le patrimoine culturel (NIKE) depuis mars 2024. Elle siège également au comité directeur des Femmes socialistes suisses. Mathilde Crevoisier Crelier vit à Porrentruy avec son mari et ses quatre enfants.

Mme Crevoisier Crelier détaille aux membres présents sa grande motivation à reprendre la fonction de présidente. Les missions du Parc naturel régional du Doubs sont notamment en phase avec ses engagements actuels et font largement écho aux préoccupations actuelles de la population.

L'entrée en fonction de Mathilde Crevoisier Crelier est prévue au 1^{er} novembre 2024. Véronique Gigon assurera la présidence jusqu'au 31 octobre 2024, ce qui permettra une transition en douceur.

L'assemblée accepte avec une abstention la candidature de Mathilde Crevoisier Crelier à la présidence de l'association du PNRD.

9. Convention-programme 2025-2028 : information

- Le dossier a été déposé en mars à la Confédération par le canton pilote (JU).
- Une négociation avec l'OFEV sur les prestations et projets proposés est agendée début juin.
- Le parc n'a pas encore d'indication sur le montant du financement fédéral.
- Un probable travail de priorisation et d'adaptation des prestations sera à effectuer durant l'été, en fonction de l'évaluation que l'OFEV aura faite du dossier.

10. Divers

Valérie Pagnot, vice-présidente du Parc du Doubs horloger, adresse ses félicitations à la nouvelle présidente ainsi qu'à la présidente actuelle pour le travail accompli.

Michel Walthert, président du Parc Chasseral, souhaite également remercier Véronique Gigon et se réjouit de la future collaboration avec Mathilde Crevoisier Crelier.

Il s'agit de la dernière assemblée de Cédric Dupraz, en tant que représentant de la ville du Locle (jusqu'à fin juin 2024) et l'un des plus anciens membres du comité ; il sera invité lors de la prochaine assemblée pour être formellement remercié.

La parole est donnée à M. David Eray, Ministre de l'environnement du canton du Jura, pour clore cette assemblée générale et qui apporte les salutations du Gouvernement jurassien. Il félicite Mathilde Crevoisier Crelier pour son élection à la présidence et remercie Véronique Gigon pour son engagement à la tête du Parc.

Des remerciements sont adressés à l'équipe du Parc du Doubs pour avoir préparé l'AG, ainsi qu'à la commune de Clos du Doubs qui offre l'apéritif qui suit la séance.

La séance se clôt par la diffusion de trois vidéos de promotion du Parc du Doubs :

- Présentation générale du Parc, réalisée pour l'espace dédié au Parc à MUZOO
- Spot réalisé par la Loterie romande pour les réseaux sociaux
- « Rendez-vous au Parc », documentaire de 45 minutes réalisé par la télévision suisse, dont un extrait est diffusé ce soir.

La séance est levée à 22h00.

St-Ursanne, le 15 mai 2024 – Cédric Cerf